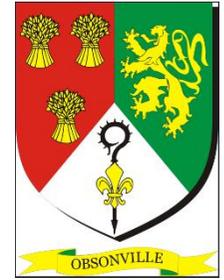


La Commune D'OBSONVILLE

2 place du Centre - 7890 OBSONVILLE
Tél. 01.64.28.71.32 - mairie-obsonville@orange.fr

La Maire Hélène BRIDET



Accompagnée par :

Le DÉPARTEMENT de SEINE & MARNE

Hôtel du Département
77010 MELUN CEDEX
OFFRE ID77 – C79 – 2024/25



Le CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME & de L'ENVIRONNEMENT

27, rue du Marché - 77120 Coulommiers



Présente sa candidature à l'obtention d'une première fleur
DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



SOMMAIRE

- I. Présentation d'Obsonville**
- II. Contexte local**
- III. Projet municipal 2020-2026 et mise en œuvre**
 - i. 2020-2021**
 - ii. 2022-2024**
 - iii. 2024-2026**
 - iv. Projets lancés suite à l'accompagnement à l'obtention de la première fleur par le Département 77 et le CAUE77**
- IV. Animations et promotions de la démarche auprès des habitants**
- V. Continuité**
- VI. Visite du Jury et parcours**



ÉDITORIAL de la Maire

Pourquoi une candidature d'Obsonville à l'obtention d'une Première Fleur ?

Les valeurs portées par Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris sont aussi les miennes. Il est actuellement indispensable et urgent de les comprendre, les transmettre pour les adopter par chacun d'entre nous.

Parce que **l'amélioration durable de la qualité de vie, la préservation de l'environnement et des ressources, la promotion et l'attractivité des territoires** sont des valeurs plus que vitales aujourd'hui et d'utilité de tous les publics.

Obtenir une première fleur à Obsonville sera plus qu'un outil. Une vraie boîte à outils de communication, de compréhension pour une adhésion massive des habitants afin que perdure les actions menées depuis le début du mandat.

Nous avons besoin de tous les outils d'expertise et d'encouragement pour structurer encore plus toutes les prochaines idées de développement. Et c'est avec les habitants que nous pourrons les réaliser et les gérer durablement au quotidien, ensemble, car Obsonville est un tout petit village avec de faibles moyens humains et financiers.

Rejoindre la Démarche Environnementale portée par Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris n'est pas une chance pour le village parce que ce n'est pas un hasard mais bien une volonté d'agir pour notre environnement protecteur toujours plus fragile et menacé, cette prise de conscience collective est aussi mon défi.

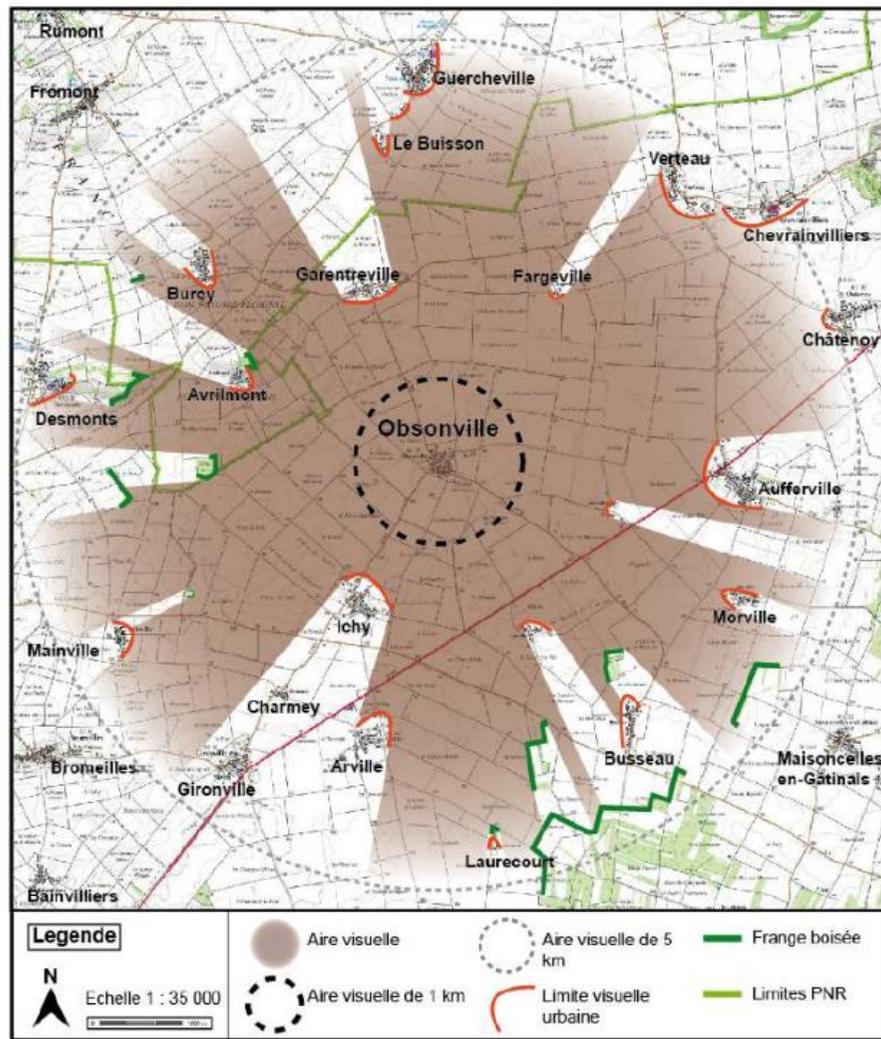
Hélène BRIDET



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



I. PRESENTATION D'OBSONVILLE



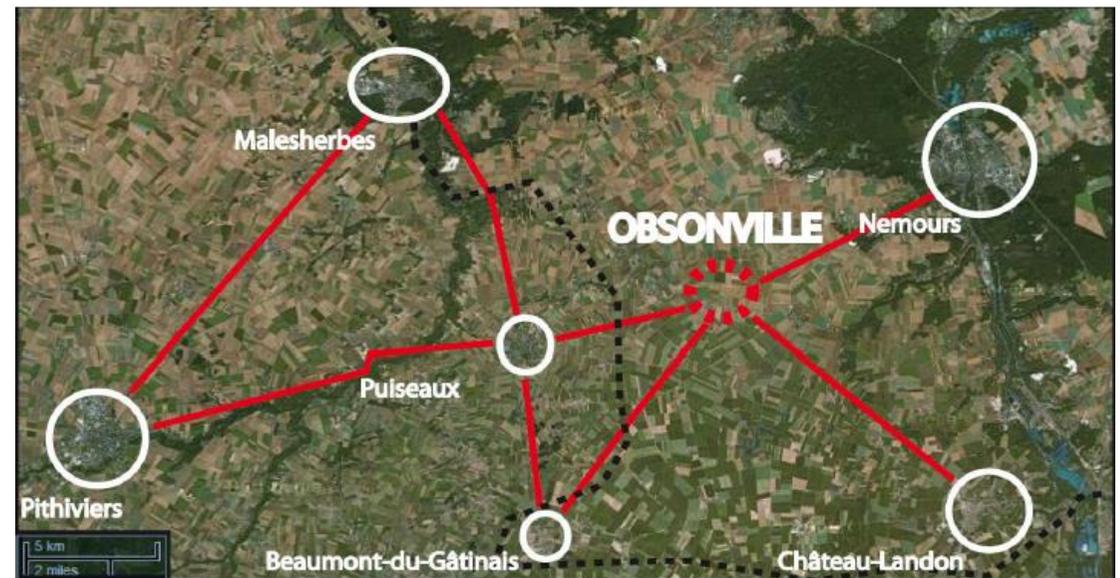
Située dans le Sud-Est de la Seine-et-Marne, la commune d'Obsonville (à peine de 7,1 km²), appartient à l'arrondissement de Fontainebleau et au canton de Château-Landon.

Les communes limitrophes sont Au Nord : Garentreville - A l'Ouest : Burey - Au Sud : Ichy - A l'Est : Aufferville

La commune est traversée par plusieurs axes routiers :

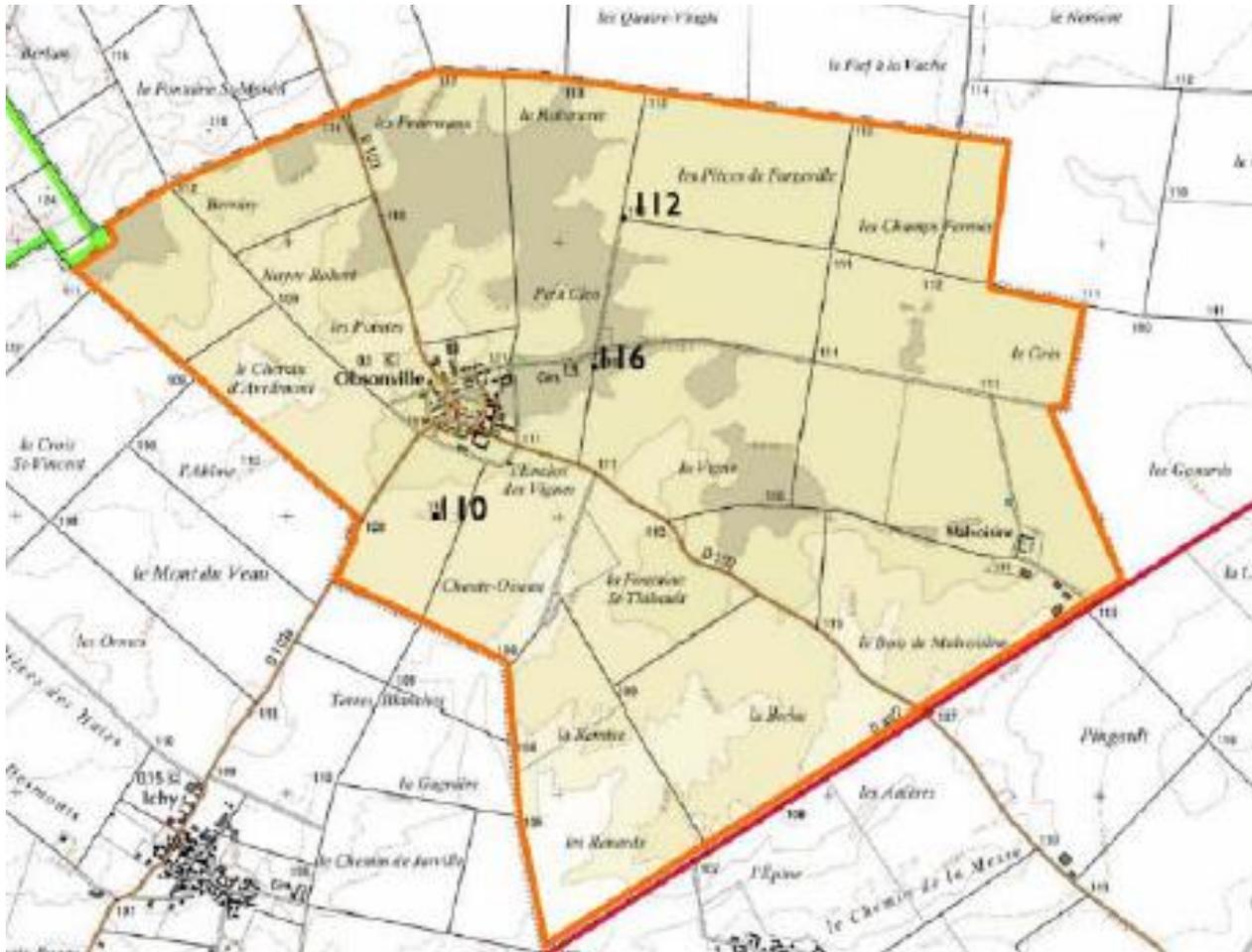
- la RD 403 vers Nemours et Beaumont-du-Gâtinais
- la RD 103 vers Garentreville et Malesherbes - la RD 103a vers Ichy

La Gare SNCF la plus proche est celle de Nemours-Saint-Pierre à Saint-Pierre-les-Nemours à 13 km d'Obsonville. La Gare est raccordée par la ligne de bus 13C avec un arrêt au Cœur du Village.



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE





La commune, au cœur du Gâtinais beauceron, sur le plateau du Gâtinais voué aux grandes cultures (bien qu'il était autrefois caractérisé par ses terres incultes : les gâtines) est limitrophe de la forêt de Fontainebleau, du bois de la Commanderie au Nord-ouest de Nemours et de la Vallée du Loing. Elle profite modestement du rayonnement touristique de Larchant et de Fontainebleau.

La particularité de la commune est qu'elle est plane. En effet, le point le plus élevé du territoire est situé à 116m d'altitude à l'est du village (toponyme La Vigne) et le point le plus bas est à 105m à l'extrême Sud de la commune (toponyme Les Renards)

Il en résulte une perception d'ensemble facilitée et des vues amples vers les horizons lointains.

LE VILLAGE

Il n'existe peu de documents permettant de retracer l'histoire du village.

Il est « dit » nommé **VILLA-ALBA** du temps des romains, **AUBECONVILLE** au moyen-âge avec sa Dame : Mahaut de Dannemois et son époux Gilles de Sully dont les pierres tombales sont exposées dans l'Eglise.

Les premières traces écrites d'Obsonville, **OBSONVILLIÂ**, datent de 1555 alors rattachés au seigneur d'Héricourt.



OBSONVILLE aujourd'hui est un Village de 130 habitants (à peine), bordé par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, dans lequel elle aspire entrer.

La forme ramassée, compacte et circulaire de la commune serait l'héritage d'une occupation ancienne par place forte dotée d'un Château (croix du château), de fosses (Au Nord des Fossés) et d'une muraille (rue du Pourtour) dans un but défensif (Chemin de Ronde).

L'ensemble laisse imaginer une structure de type « motte féodale »
Il ne reste malheureusement rien de ces fortifications

Le Village est composé de maisons individuelles et de corps de Ferme structurant la volumétrie caractéristique du village rural.



La Commune ne possède pas d'élément « reconnu ». Cependant, son patrimoine présente de l'intérêt marquant :



Sa Mairie XVIII, rénovée 2024



Son Eglise XII/XIIIé dédiée à Saint Germain



une rue



Son Hameau d'habitions à l'Est du Village



Sa mare, sa place du Centre et son château d'eau construit en 1904



Son cimetière Entretenu sans pesticide





LA MARE :

La mare occupe une partie de la Place du Centre.
Ce plan d'eau associé à la place vient structurer un espace originellement occupé autrefois par une place forte (toponyme la Croix du Château).

Extrait de la carte du cadastre napoléonien (1807-1850)

Toujours présente au cœur du village, alimentée par les eaux de pluie de ruissellement, elle joue un rôle hydrologique, un rôle biologique majeur qu'il convient de préserver pour toujours renforcer ses richesses végétales et animales. Véritable petite zone humide, avec son cycle de l'eau : auto-épuration, régulation, elle compte parmi les écosystèmes le plus productifs sur le plan écologique du territoire communal.



Vers 1940
Don photographique



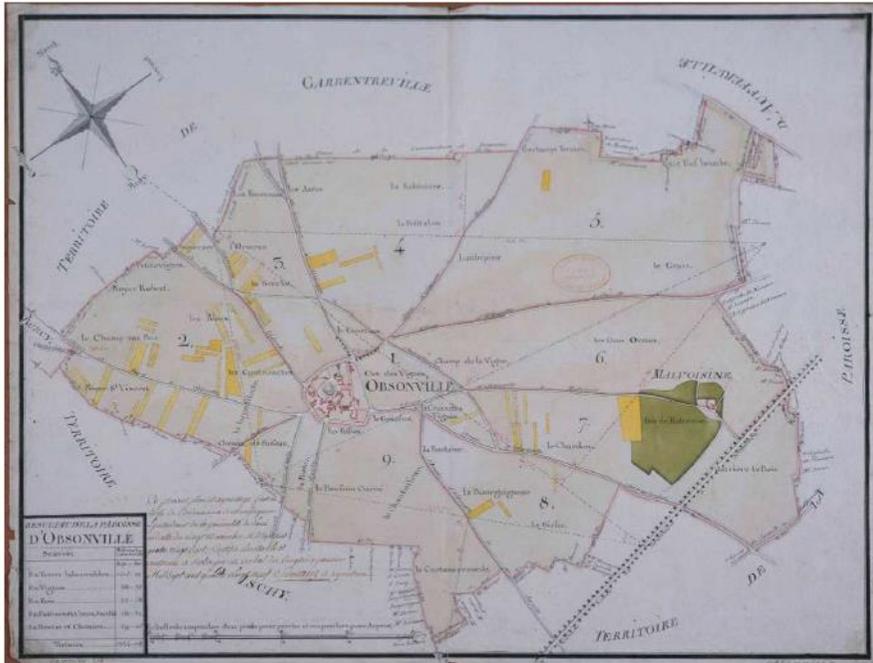
DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

II. CONTEXTE LOCAL

Obsonville est à l'écart des grands pôles urbains grâce à sa position géographique, comme les villages limitrophes, il garde son identité caractéristique de ruralité.



Source : Archives Départementales de Seine-et-Marne, référence : 1C34/18

La vocation agricole de la commune est de longue date, toujours plus visible avec le défrichage des derniers espaces boisés (bois de Malvoisine), l'abandon progressif de la vigne et l'élargissement des installations agricoles qui s'adaptent à l'évolution des techniques mais de manière générale la structure villageoise d'Obsonville est remarquable par sa pérennité.

L'agriculture conventionnelle est la première activité d'Obsonville avec un taux d'occupation de cultures de 98%.

Des espaces « naturels » sont à réinventer, c'est le souhait et engagement de la commune.

Obsonville ne bénéficie pas de mesure de protection d'espace naturel ou faunistique ou floristique.



Pourtant, probablement en raison des proximités de zones de protection pour la Conservation des Oiseaux, son territoire est reconnu pour les nichées de Busards Saint-Martin et Busards Cendrés inscrits sur la liste rouge des oiseaux en voie de disparition en Île-de-France.

Le Nord du territoire communal est adjacent de deux entités traduisant des démarches de protection de l'environnement particulières : au Nord s'étend le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, en contact avec les villages de Gardentreuille et Burcy à l'Ouest.

Obsonville avoisine également la réserve de biosphère du pays de Fontainebleau, une reconnaissance accordée par l'UNESCO aux territoires considérés comme exemplaires dans l'articulation entre conservation de la biodiversité et développement durable.



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



III. PROJET MUNICIPAL 2020-2026 – MISE EN OEUVRE

i. 2020-2021

Compte tenu de sa proximité avec les entités exceptionnelles de protection de l'environnement et des enjeux urgents de protection et restauration de biodiversité, le conseil municipal s'est résolu à changer ses habitudes pour l'entretien des espaces verts en adoptant des mesures afin de restaurer des biodiversités au cœur du village :



- Application pure et simple de la loi de Monsieur Labbé
- Remontée des hauteurs de tonte
- Désherbage des caniveaux manuellement avec intensification de balayeuse motorisée
- Désartificialisation des pieds de mur d'enrobé dégradé
- Remplacement des habituels fleurissements annuels par des semis et vivaces locales
- Remplacer les potées plastiques suspendues aux entrées de village par des plantes en pleine terre
- Gérer autrement le cimetière avec des actions citoyennes

La Mairie avant les résolutions environnementales (2020)

Les habitants du village surpris par ces nouvelles démarches se sont inquiétés car habitués aux techniques habituelles (goudronnage/bétonnage des pieds de murs, désherbage chimique des caniveaux, pas d'arbre pour faciliter les tontes raz : « faire propre »

Des adaptations pratiques d'entretien des espaces extérieurs du village et d'implication aux changements d'habitudes de travail des agents techniques ont permis une compréhension et adoption de ces nouvelles volontés d'entretien.

La communication présentée ci-après, adoptée par le Conseil Municipal a été distribuée dans les boîtes aux lettres, affichée et discutée avec les habitants.



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



COMMUNICATION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL dès 2021 :

Note Entretien espaces verts – CM 10/08/21

La présente note a pour objectif d'offrir une réponse aux administrés s'interrogeant sur la tenue des Espaces Verts.

Communication par le biais du CR:

- Depuis le 01 janvier 2017 la loi Labbé a interdit l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics et à partir de 2022 dans les espaces privés
=> Application purement et simplement de la loi
- Depuis le mois de mars la commune subit des intempéries exceptionnelles (intermittence pluie/soleil) encourageant grandement la pousse et la charge de travail des agents communaux
- Au début du printemps (avril) le travail des agents est pénalisé de l'état de santé préoccupant de Nathalie GRANET ayant déposé un dossier de congé de longue maladie fractionné dont nous attendons l'avis de la médecine du travail
- Proposition d'embauche contrat solidaire jeunesse en place par le gouvernement (6mois/12 mois)

En aucun moment, malgré les urgences de restauration de la biodiversité Mme le Maire n'a refusé ou interdit l'entretien d'un espace vert bien au contraire

Organisation de l'entretien

Tontes :

- proposition de remonter les tontes à 15cm permettant d'offrir une source d'alimentation aux butineurs (abeilles) la commune étant en zone de « désert vert » - coupe soignée le long des bordures de trottoirs pour « faire propre »

Désherbage des caniveaux

- proposition d'augmenter la fréquence des interventions PREJEAN (balayeuse) (08/02 – 10/05 – 09/08 – 15/11) – 2 interventions supplémentaires par exemple en juin et septembre

Pieds de murs des maisons

- passage du coupe fil à raz des graviers à renforcer
- proposition de désartificialisation par phase annuelle : suppression des enrobés dégradés, mise en place de TV plantations des vivaces locales (ID77) avec intégration des antennes de rejet EP (budget eau)

Fleurissements :

- suppression des plantes annuelles produites industriellement et nécessitant du temps d'arrosage et des jardinière en PVC
- proposition de plantation en pleine terre de vivaces locales : liste à établir en coordination ID77 14/09/21 – 1^{ère} fleur sur proposition du conseil
- Traitement des entrées de village (pieds de panneaux : liste à établir en coordination ID77 14/09/21 – 1^{ère} fleur

Cimetière :

- Entretien à améliorer qui nécessite un entretien mécanique important
- Proposition mobilisation publique : 2 journées citoyennes en Juin et septembre
- Proposition d'henherbement des allées principales et secondaires (fiche technique ASTREDHOR
- Proposition d'apport de voile géotextile sous le gravier (travaux à valoriser
- Terrain communal : amélioration de la butte de TV – merlon/régilage pour accueillir les cerisiers et tenter l'aire de déchets verts



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



ii. 2022 – 2024



- * La concertation,
- * La motivation pour maintenir ces changements,
- * Une exposition : « Les Bonnes Mauvaises Herbes » prêt du Département 77
- * Des panneaux de sensibilisation des habitants
- * Les Conseils formulés lors d'un premier accompagnement du département en 2021
- * Les Trocs de Graines successifs à Pâques (5^{ème} édition cette année)

L'ensemble de nos actions a permis de maintenir, faire accepter ces nouvelles méthodes ainsi que mener à bien de nombreux projets en cohérence avec le patrimoine végétal existant ou en sa mémoire (vignes), grâce aux votes participatifs des habitants lors des dispositifs « projets du budget participatif écologique  »

Grâce aux conseils du Département et de la Paysagiste-conseillère du CAUE77, du Chargé de mission « dossiers stratégiques » (DGAE) du Conseil départemental, nous avons ciblé nos actions et réalisés les projets sur les espaces à valoriser : **La Place du Centre, La Mare, Les Pieds de Murs, le Ginkgo, l'aire de Pique-nique (Alte PDIPR) et les Cerisiers !**

LA PLACE DU CENTRE :

Arborée d'une quarantaine de tilleuls centenaires, d'un marronnier bicentenaire, 2 frênes, d'un charme pyramidal et d'un érable.



La réalisation de notre projet lauréat Budget Participatif de la Région IdF : 4^{ème} participation

TILIA :

A permis de rénover les alignements originels avec la plantation de 12 arbres.



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



LA MARE



*Trophée ZéroPhyt'eau 2022 avec le Département 77

Il a permis aux habitants de se saisir de l'enjeu : supprimer le désherbage chimique des caniveaux drainant les eaux pluviales qui l'alimentent afin améliorer la qualité de son eau



*Budgets participatifs écologiques de la Région Ile de France - 3^{ème} participation

SALIX :

La réalisation de notre projet lauréat Budget Participatif de la Région IdF : 3^{ème} participation :

« La plante miracle pour la Mare du Village

Sa floraison précoce et abondante en fait une véritable manne pour les abeilles qui émergent au printemps, les saules bénéficient de cet avantage de la rareté de l'offre

Ses racines agissent comme une véritable petite centrale de traitement des polluants dans le sol, l'eau et l'air !

Arbre d'Avenir qu'Obsonville choisit de planter pour embellir « aussi » le pourtour de sa Mare. »



LES PIEDS DE MURS : La Vigne un retour à Obsonville

▪ Quelle promesse du projet :

- Sa réalisation,
- La réintroduction de vignes dans le Village.

Son fait déclencheur ?

- interpeler sur la perte de diversité du vignoble et désartificialiser les pieds de mur le long de la Mairie



*Budgets participatifs écologiques de la Région Ile de France 1^{ère} & 5^{ème} Participations :

CEPAGES



Récolte 2023



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



LE FLEURISSEMENT DES TROTTOIRS & DÉSARTIFICIALISATION DE LA COUR DE LA MAIRIE



Les pieds murs aux abords de la Mairie : suppression des enrobés dégradés, décaissement, apport de terre végétale et semis (printemps => automne 2023/2024)

DÉSARTIFICIALISATION DE LA COUR DE LA MAIRIE



ÉTÉ 2024

Une Mairie retrouvée,
de nouveau fréquentée,

Une Mairie jardinée,

Une Mairie plaisante pour tous,



Avant



Après

Le Ginkgo Biloba & L'Aire DE PIQUE-NIQUE (ancien Cimetière)

Ginkgo Biloba : Arbre emblématique de la Liberté, planté en 1989 comme sur un bon nombre de communes de France, est préservé jusqu'au présent d'une taille drastique car il vient concurrencer les lignes électriques (en projet d'enfouissement 2027). Le massif à son pied a été densifié de sauges et de paillage naturel afin de limiter l'arrosage.

L'aire de pique-nique est une alte du sentier pédestre. Elle est valorisée avec une fauche différenciée plus raz autour de la table de pique-nique et une fauche tardive en fin d'été sur le reste de sa surface afin d'abriter et nourrir la faune sauvage créant un corridor écologique. Création de « meule » favorable aux hérissons et syrphes...



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



LES CERISIERS

*Budgets participatifs écologiques de la Région Ile de France - 2^{ème} et 6^{ème} participation :

Queues de Cerises



2 QUEUES DE CERISES

Obsonville vraiment une terre à cerisiers !

Rappelez vous notre 2^{ème} participation en 2020 : *Queues de Cerises* et bien ils sont là, ils résistent au plein vent de notre plateau du Gâtinais, ils résistent aux canicules successives, ils poussent et donnent pas seulement des queues de Cerises !

A Obsonville, il reste encore de la place pour accueillir de jeunes arbres à fruits magiques, cultivés en Europe depuis la plus haute Antiquité et en Asie depuis des millénaires.

Les Queues de Cerises au vertue médicinales bien connues et Les noyaux ? Ne les jetez plus car sous sachet tissu ils savent restituer de la

chaleur ou bien rafraichir, ou bien être un combustible très lent pour vos barbecue, ils peuvent même entrer dans la composition de tisane ou de liqueur à vous de voir !

A Obsonville ce sont bien les fruits savourés de mai à juillet que nous préférons !

6^{ème} participation - 6^{ème} fois Lauréat - 6^{ème} projet financé par la Région Ile de France



★ MERCI A TOUS POUR VOS VOTES ★ MERCI REGION IdF ★

CAMPAGNE D’AFFICHAGE REALISATION HIVER 2024



Plantation 2022



Ruban de communication signature courriel Mairie



Plantation 2014



Plantation 2024

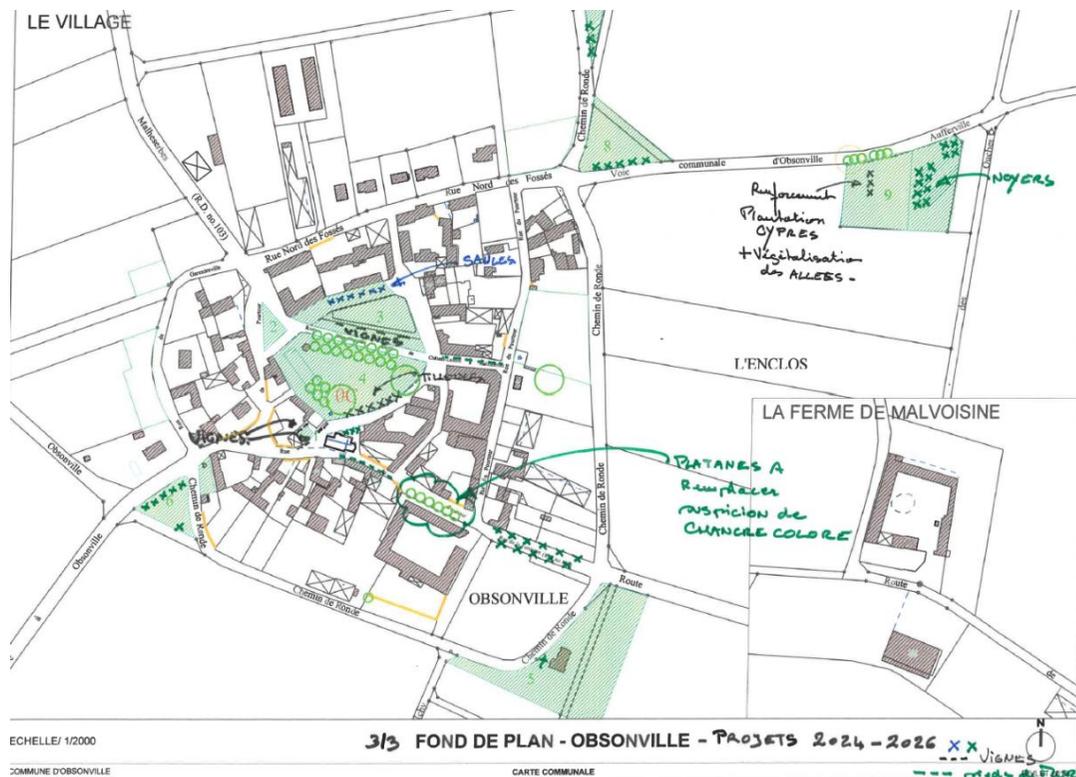
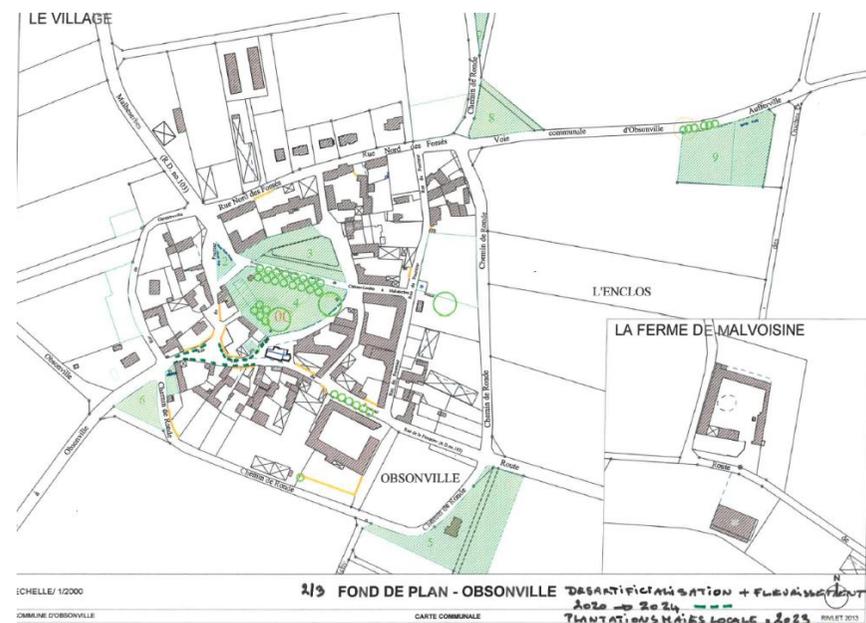
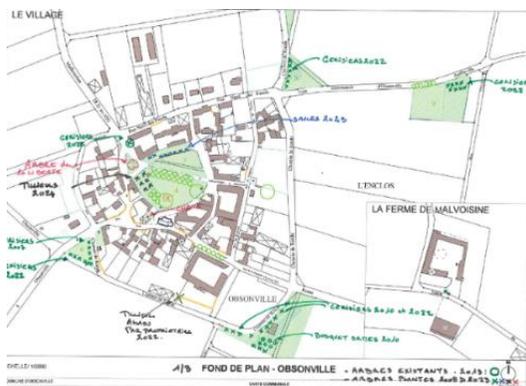


DOSSIER DE CANDIDATURE D’OBSONVILLE



iii. 2024 – 2026

Plan/schéma 1/3 : État des premières actions menées durant ma Première mandature (2013)
 Plan/schéma 2/3 : « Feuille de route » figurant les projets réalisés au fil des années (2020-2024)
 Plan/schéma 3/3 : « Reste à réaliser » en 2025 inscrits dans cette continuité.



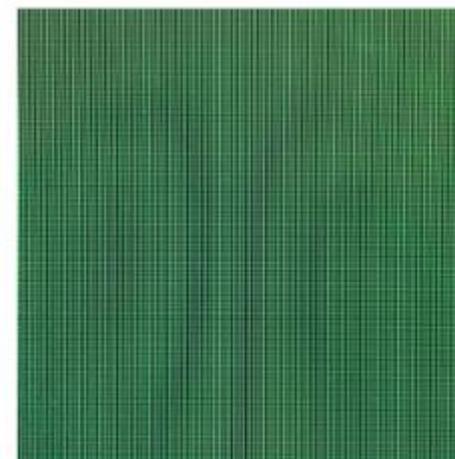
* Budgets participatifs écologiques de la Région Ile de France 6^{ème} participation :



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



FONDS VERTS



FONDS VERTS

A Côté du Cimetière, il y a un terrain municipal, en friche avec dépôts sauvages de déchets verts et plus..., il y a aussi des « tas de terre végétale.

En structurant l'ensemble de merlons de terre avec niches pour un tri aisé des déchets verts : compostages, petites tailles, grosses tailles facilement gérable par la Commune pour valoriser les déchets verts et réemplois dans les jardins du Village.

L'ensemble sera structuré grâce à des panneaux en bois indicatifs du tri. Les merlons seront arborés de Noyers pour valoriser l'aménagement et créer un lien nourricier.

6^{ème} participation - 6^{ème} fois Lauréat - 6^{ème} projet financé par la Région Ile de France



*** MERCI A TOUS POUR VOS VOTES * MERCI REGION IdF ***

CAMPAGNE AFFICHAGE REALISATION 2025



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



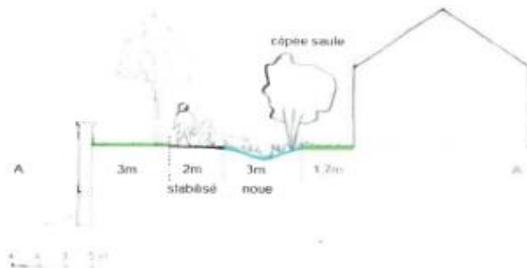
iv. Des projets lancés suite à l'accompagnement du Département et du CAUE

visite du 11/07/2024 & Conseil de Madame Claire GAGEONNET Paysagiste Conseillère au CAUE 77

La rue au nord de la mare

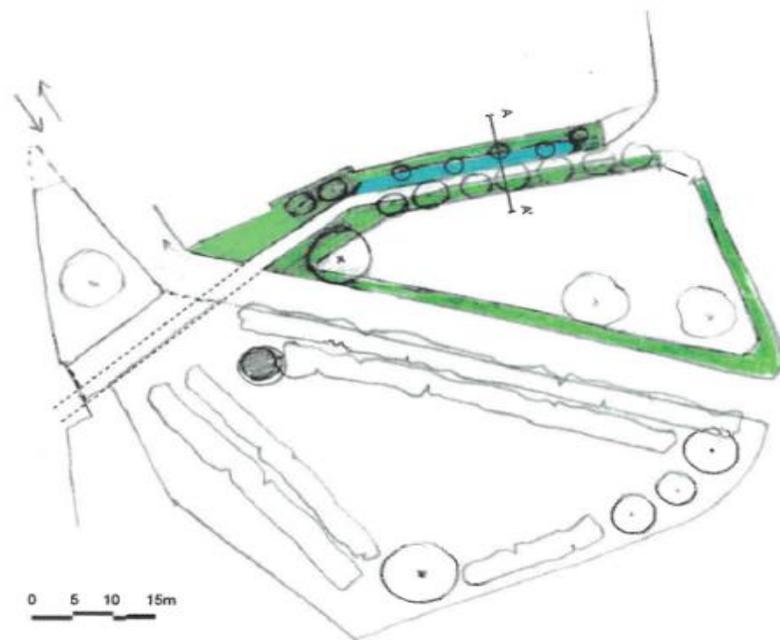
La désimperméabilisation de cette rue est l'occasion de repenser la répartition des espaces. Il est conseillé de maintenir un cheminement piéton d'au moins 2m de large pour permettre le passage de deux personnes côte à côte et diriger les pentes vers une noue (max. 40cm de profondeur), plantée par exemple de cépées de saules.

Coté sud le cheminement arrivera face à la rue qui traverse la place (pointillés sur le plan).



Demain >>> 3 ans >>>>>>> 10 ans et plus >>>

Projet 1 : Micro-forêt



Projet 2 : Optimisation de l'Energie du Château d'Eau

Projet 3 : ALBEDO : Désartificialisation le long de la Mare



Conseil et Document : Claire GAGEONNET Paysagiste-conseillère au CAUE 77



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



IV - ANIMATIONS & PROMOTIONS VILLAGEOISES DE LA DÉMARCHE : FLYERS – AFFICHAGES – SITE COMMUNAL – BANDEAU MAIL



Villes et Villages Fleuris,

Une première fleur pour Obsonville !

site Officiel : <https://www.villes-et-villages-fleuris.com>



Dans le cadre de notre démarche d'obtention de notre première Fleur initiée dès 2022 par le Conseil Municipal, nous venons de relancer notre candidature pour 2025 avec l'accompagnement de notre Département. Notre engagement est toujours intact !

Les précédents Conseils Municipaux ont toujours porté beaucoup d'attention à notre cadre de vie (propreté, fleurissement) et ont été Lauréat 2000, 2007 et 2013.



Mais aujourd'hui les ambitions portées par le Label sont bien plus larges. Elles intègrent les enjeux de protection des ressources naturelles (eau, sol, air) et de biodiversité et rejoignent les différentes politiques nationales (ZAN, Plan Climat, Stratégie Nationale Biodiversité...)

Nous n'avons pas besoin de Vous convaincre de la pertinence de ce Label pour Obsonville afin de préserver, valoriser le patrimoine végétal du Village, où partout ailleurs il s'amenuise et disparaît à cause et surtout d'inactions malgré ce terrible bouleversement climatique.

Mais,

Nous avons besoin de vous pour vous associer afin de pérenniser notre dynamique environnementale engagée depuis 2020, les actions menées chaque année donnent de la « Vie » :



Trophée Zéro PHYT'Eau



Verdissement des Pieds de murs



Plantations de Vignes essence locale



Plantations d'arbres et de haies



Fleurissement pérenne qui s'inspire de la nature, résilience, résilience

Faire avec ses moyens et tendre vers l'excellence :



Troc de Graines à Pâques



Réduction des hauteurs de coupe avec le retour des Orchidées



Budget participatif de la Région Ile de France

Alors, poursuivons le Développement ensemble de notre cadre de vie avec :



Le Permis de planter à Obsonville, c'est nouveau ! Proposition au verso



Permis de planter ! Permis de Végétaliser !

C'est quoi ?

Le permis de planter est une idée qui permet à chacun de jardiner devant chez soi, dans l'espace public, de préférence en pleine terre. Si vous avez un projet et que vous ne savez pas comment vous y prendre, cette page vous explique, étape par étape, comment déposer efficacement une demande de permis.

Qui peut faire une demande ?

Chaque OBSONVILLOISE, OBSONVILLOIS, peut demander à bénéficier d'une autorisation pour jardiner dans la rue.

Où peut-on planter avec le permis ?

Sur les trottoirs devant chez soi ou plus loin... Aux entrées de village, dans le cimetière, à la salle,... le permis de planter concerne que l'espace public.

Il va permettre de :

- Fleurir vos pied de murs
- Jardiner en pleine terre après retrait du bitume (suppression du revêtement du trottoir à l'emplacement du projet). En pied de façade ou en limite de chaussée (ce type de projet, plus contraignant, est soumis à conditions particulières).
- Installer des jardinières au sol dès lors où un projet de pleine terre n'est pas envisageable

Si vous avez un projet d'un espace vert pour le village ou tout autre projet environnemental ? Pensez à en discuter avec nous pour étudier la « faisabilité » et déposer un projet [budget participatif IdF](#).

Les étapes pour obtenir son permis de Planter, permis de Végétaliser :

1. Le demandeur présente son « projet » : localisation, surface, liste des plantes,
2. Le demandeur rassemble autour de lui une ou plusieurs personnes qui sont prêtes à s'investir avec lui
3. Le projet est déposé en Mairie, pour étude de faisabilité et s'il est validé, une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public (appelée communément « Permis de végétaliser ») est délivrée pour une durée minimale de 3 ans (renouvelable tacitement jusqu'à 12 ans)

Nous avons tous un rôle à jouer pour valoriser encore et encore notre village pour notre environnement et notre biodiversité. Cadre vertueux en cohérence avec notre histoire et patrimoine végétal existant.

Nous souhaitons partager cette ambition « 1^{ère} Fleur » avec vous, car vous êtes les acteurs de votre cadre de vie, de votre village, de son histoire et de son avenir.

La Maire

Hélène BRIDET



DOSSIER DE CANDIDATURE D'OBSONVILLE



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

V. CONTINUITE

Nous souhaitons que notre dossier de présentation du village et actions menées (objectifs de mandat 2020/2026) réponde aux critères de sélection du jury pour l'obtention d'une PREMIÈRE FLEUR du label VILLES et VILLAGES FLEURIS.

Plus qu'une forme de « récompense » des résultats obtenus qui restaurent tous les jours un peu plus la diversité floristique, les insectes de plus en plus variés, les cris avifaunes et chiroptères, les chants multiples des batraciens pour notre environnement et notre bien vivre au village.

Une première Fleur pour Obsonville renforcera l'implication des habitants, le soutien des démarches entreprises et notre plein et entier investissement dans sa réussite.



La Maire du Village
Hélène BRIDET



VII. ACCUEIL & PARCOURS DU JURY



Accueil du Jury à la Mairie 2 place du Centre :
Présentation de la Candidature (15 mn)

1. Jardin de la Mairie, les pieds de murs (5 mn)
2. Rue du Pourtour, Les Cerisiers du Chemin de Ronde (10 mn)
3. Le Jardin de la Salle des Fêtes (10 mn)
4. Chemin de Ronde, aire de Pique-Nique, Rue du Pourtour (15 mn)
5. Place du Centre et sa Mare (20 mn)
6. Le Ginkgo Biloba, son massif de vivaces, ses haies fleuries & cerisiers (5 mn)

Retour Mairie, échanges, Recueil des conseils et avis
(15 mn)

